



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouméa, le 29 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

APPELS A PROJETS PROMOTION DE L'ACTIVITE SPORTIVE

Le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie lance un appel à projets dans le cadre de la promotion de l'activité sportive.

La période de pandémie a confirmé la place du sport comme un besoin essentiel. Élément d'émancipation et d'épanouissement mais également de préservation du capital santé, le sport est également porteur des valeurs républicaines qui sont le socle de la nation et qui permettent le bien vivre et le bien faire ensemble.

Il est donc essentiel d'intégrer le sport comme composante d'une politique éducative globale afin que chacune et chacun puisse, sur l'ensemble du territoire, y avoir facilement accès et le pratiquer tout au long de sa vie.

Cet appel à projets est ouvert à l'ensemble des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 ainsi qu'aux établissements scolaires.

La dotation servie à la Nouvelle-Calédonie au titre de l'année 2022 est de **9 331 742 FCFP** soit 78 200 €.

Pour participer, vous devez impérativement déposer votre dossier ainsi que les pièces justificatives **avant le 16 mai 2022**.

Les informations complémentaires concernant cet appel à projets sont disponibles sur le site du haut-commissariat : <https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Politiques-publiques/Appels-a-projets/Appel-a-projets-Promotion-de-l-activite-sportive>